6201 - le jugement de la connaissance du sexe du fœtus

question

Question : Comment juger l’usage d’instruments médicaux ou de fréquences ultrasoniques pour connaître le sexe du fœtus ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al- Outhaymine (Puisse Allah le préserver).

Voici sa réponse :« Il n’y a aucun inconvénient, à moins que l’opération entraîne des dépenses exorbitantes. Car, dans ce cas, on peut parler de gaspillage dans la mesure où la connaissance du sexe du fœtus n’apporte que la joie. Si elle ne peut être obtenue qu’au prix de dépenses onéreuses, elle n’est pas permise. Allah le sait mieux.